

Chapitre 74

Cuivre et ouvrages en cuivre

Feuilles et plaques de résines formo-phénoliques

doublées, sur l'une ou les deux faces, d'une tôle ou feuille mince en cuivre affiné et destinées à la fabrication des circuits imprimés, les tôles ou feuilles minces de cuivre ayant un rôle essentiel (conducteur électrique). 615.67.1987.2

7409.1900,
7410.2100

Bagues

de serrage, en laiton tourné, destinées à être fixées aux raccords à bagues (v. aussi *Douilles de soutien*, n° 7419.8000). 574.6.1987.2

7412.2000

Infuseurs

à thé, en laiton chromé, ayant la forme d'une cuiller fermée, à coquille perforée. 574.7.1987.2

7418.1000

Chaufferettes

de poche (chauffe-mains), consistant en un boîtier en tôle de laiton, nickelé, bourré d'ouate, muni d'un brûleur catalytique (amiante et fibres de verre) et d'une mèche, fonctionnant aux combustibles liquides (*utilisables comme briquets, par exemple avec couvercle présentant une perforation permettant d'appliquer l'extrémité d'une cigarette sur le brûleur*: n° 9613.2000). 574.11.1987.2

7419.8000

Douilles

de soutien, en tôle de laiton emboutie, pourvue à une extrémité d'un collet, destinées à être serties sur les tubulures de cuivre tendre ou de matière plastique afin de renforcer les extrémités qui seront munies de raccords à bagues de serrage (v. aussi *Bagues de serrage*, n° 7412.2000). 574.10.1987.2

7419.8000

Réservoirs intérieurs pour chauffe-eau à accumulation

(boilers), en tôle de cuivre emboutie, d'une contenance de 300 l ou moins, pourvus d'un support équipé de brides pour le montage des corps de chauffe, sans dispositifs mécaniques ou thermiques (v. aussi *Réservoirs intérieurs pour chauffe-eau à accumulation*, n° 8516.9000). 574.8.1987.2

7419.8000

Supports

à rotule (supports orientables), en laiton chromé, destinés à être vissés à la paroi au-dessus de la baignoire pour y suspendre la poignée de la douche. 574.9.1987.2

7419.8000

Tête pulvérisatrice pour installation contre l'incendie

composée d'un corps en laiton pourvu d'une partie tubulaire permettant de la visser sur les conduites d'eau de l'installation, obturée par une capsule en métal maintenue en place à l'aide d'un élément en alliage eutectique étalonné, dont la fusion, sous l'effet de la chaleur, provoque la chute de la capsule et le jaillissement de l'eau qui est dispersée par projection sur une plaque déflectrice placée à la partie inférieure de la tête.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 615.69.1987.2

7419.8000**Toiles en fils de bronze**

montées sur cadres, préparées ou non, destinées à être utilisées soit à la main, soit sur machines à imprimer pour l'impression des tissus par le procédé dit au tamis.

Ces articles peuvent également être classés, selon l'espèce du métal constituant les fils, dans les autres positions de la Sect. XV correspondant au n° 7419.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 615.68.1987.2

7419.8000